

Montréal, le 7 novembre 2016

**VIA LE SDÉ**

**Paule Hamelin**  
Ligne directe : 514-392-9411  
Télec. : 514-876-9011  
paule.hamelin@gowlingwlg.com

Adjointe  
Tél. : (514) 878-9641, poste n° : 65254

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modification des tarifs et conditions des services de transport  
d'Hydro-Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017  
Planification de l'audience pour EBM  
Dossier de la Régie : R-3981-2016  
Notre dossier : L113490044**

---

Chère consoeur,

Pour donner suite à la correspondance de la Régie du 3 novembre 2016, nous vous transmettons, pour l'intervenante Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (« **EBM** »), les informations suivantes concernant la préparation de l'audience dans le dossier mentionné en rubrique.

**MOYENS PRÉLIMINAIRES**

À ce stade-ci, EBM n'entend pas faire valoir de moyen préliminaire à l'encontre de la preuve déposée au dossier par le Transporteur ou à l'encontre des preuves produites par les autres intervenants.

**CONTRE-INTERROGATOIRE DES TÉMOINS DU TRANSPORTEUR ET DES INTERVENANTS**

EBM prévoit une durée d'environ trente (30) minutes pour le contre-interrogatoire du panel 2 et d'environ quinze (15) minutes pour le contre-interrogatoire du panel 3, le tout sous réserve de la présentation qui sera effectuée par le Transporteur entre les panels 2 et 3. En tout, pour les panels 2 et 3, une durée d'environ quarante-cinq (45) minutes est à prévoir. Par ailleurs, EBM se réserve le droit d'interroger le panel 1 pour une durée de dix (10) minutes et les intervenants pour une durée de dix (10) minutes chacun.

**ARGUMENTATION**

EBM prévoit une durée d'environ trente (30) minutes pour son argumentation.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Paule Hamelin

PH/